



AVALANCHE QUÉBEC

RAPPORT D'INCIDENT D'AVALANCHE

DATE, HEURE ET LIEU

Date/heure : 14 mars 2020 à 13h15

Description: Cône d'éboulis du Mont Félix Antoine Savard dans le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, Charlevoix

Coordonnées: 47°53'37.65" N 70°29'13.55" O

Chaîne de montagnes : Chaîne des Laurentides, massif du lac Jacques-Cartier.

Province : Québec

INFORMATION SUR LE GROUPE

Activité : Ski hors-piste

INFORMATION SUR L'AVALANCHE

Nombre : 1

Taille : estimée à 2

Type : Plaque (possiblement une plaque profonde persistante qui a cédé dans une couche fragile des grains à faces planes au fond manteau neigeux)

Aspect : Est-Sud-Est

Inclinaison : Estimée à 35 degrés

Déclencheur : Humain

Dimension : estimée à 50 m de large x 100 m de long x 50 cm d'épaisseur

Plan de glissement : Couche fragile de grains à faces planes au fond du manteau neigeux

Zone de départ : Dalle de roche lisse recouverte de neige

Commentaires : La fracture s'est propagée loin derrière la victime qui a elle-même parcouru environ 500 m de dénivelé dans l'avalanche. L'avalanche a emporté la majorité du manteau neigeux dans la zone de départ, laissant uniquement quelques cm de neige sur la dalle.

INFORMATION SUR LES PERSONNES IMPLIQUÉES

Nombre de personnes impliquées : 1

Nombre de personnes blessées : 1

Nombre de personnes décédées : 0

INFORMATION SUR LE MANTEAU NEIGEUX ET LA MÉTÉO

Météo : Une tempête de neige a touché la région de Charlevoix le lundi 9 mars (15 cm), suivi d'un épisode de pluie / verglas le mardi 10 mars (5 mm) et finalement une tempête de neige le vendredi 13 mars (15 cm) accompagnés de vents forts (60-80 km/h). Les données ont été extrapolées des bulletins de vigilance météorologique d'Environnement Canada et corroborées avec les victimes et témoins de l'accident.

Manteau neigeux : Le site de l'accident est hors de la région couverte par le bulletin d'Avalanche Québec. Aucune information n'est disponible à ce sujet.



AVALANCHE QUÉBEC

COMMENTAIRES ADDITIONNELS

L'accident est survenu à environ 1 km au nord du Centre de Services Le Draveur, localisé à 40 km de la route principale (138). Le Centre de Services Le Draveur est maintenant accessible en voiture l'hiver par la route du parc qui est déneigée. Un groupe de 2 personnes (1 splitboarder + 1 skieur) pratiquaient le ski hors-piste sur une pente du Mont Félix-Antoine Savard, du côté ouest de la rivière Malbaie. Le groupe pratiquait une activité non autorisée dans un secteur non autorisé selon la réglementation du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. Ils ont fait l'ascension directement dans la pente avec des peaux d'ascension jusqu'au sommet (altitude 700 m). Le groupe était équipé de matériel de secours en avalanche (DVA, sonde, pelle) et avait des niveaux variables de formations en sécurité (débutant à avancé). Lors de l'ascension, ils ont noté quelques signes d'instabilité dans la nouvelle neige de tempête (15-20 cm), mais n'ont pas observé de propagation. Par précaution, ils ont décidé de skier un à la fois lors de la descente. Le premier à s'élancer en splitboard a effectué 3-4 tests de cisaillement de la pente (ski cuts) pour tester la neige en début de descente. Il a ensuite enchaîné 3-4 virages lorsque la pente a cédé. L'avalanche s'est propagée derrière le planchiste et une plaque s'est décrochée pour rapidement l'emporter vers le bas de la pente. Lors de sa descente incontrôlée (environ 500 m de dénivelé), il a perdu son splitboard, qui s'est cassé en morceaux et heurté plusieurs obstacles. La victime est restée à la surface de la neige, mais était incapable de se déplacer elle-même. Le skieur, resté en haut de la pente, a mis quelques minutes à descendre, car toute la neige avait cédé et il a dû trouver un itinéraire alternatif. Au même moment, un 2^e groupe (4 skieurs) arrivait avec l'objectif de skier cette pente. Ils ont pris en charge la victime pour effectuer l'évacuation avec des équipements restreints (toile abri et autres). Une personne de ce groupe est retournée au Centre de Services Le Draveur pour alerter les secours et récupérer du matériel d'évacuation (traîneau). Un peu plus tard, un 3^e groupe de skieurs est arrivé sur les lieux en pensant skier cette pente visiblement populaire. Tous ensemble (7-8 personnes), ils ont transporté la victime en direction du sentier de raquettes Le Riverain. Avec l'appel d'urgence reçu à 14h30, des pompiers et des employés de la Sépaq sont arrivés pour effectuer l'évacuation de la victime. La victime entre dans l'ambulance vers 16h30 et arrive à l'hôpital vers 17h00. Elle souffre d'une blessure aux côtes, aux poumons et aux vertèbres. On ne craint pas pour sa vie.

Rapport du Mountain Information Network (MIN) du 15 mars 2020 :

<https://www.avalanche.ca/mountain-information-network/submissions/93a26c53-a3d9-4a99-b228-f71fccef04a0>

Article de journal paru le 14 mars 2020 :

<http://www.cihofm.com/nouvelles/Une-possible-avalanche-dans-les-Hautes-Gorges-fait-un-blesse-2020-03-14-14-41>

DATE ET HEURE DU RAPPORT : 25 mars 2020 à 11h45



Figure 1 – Lieu de l'avalanche du 14 mars 2020. Près du Centre de Services Le Draveur du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. Source : Google Earth 2020



AVALANCHE QUÉBEC

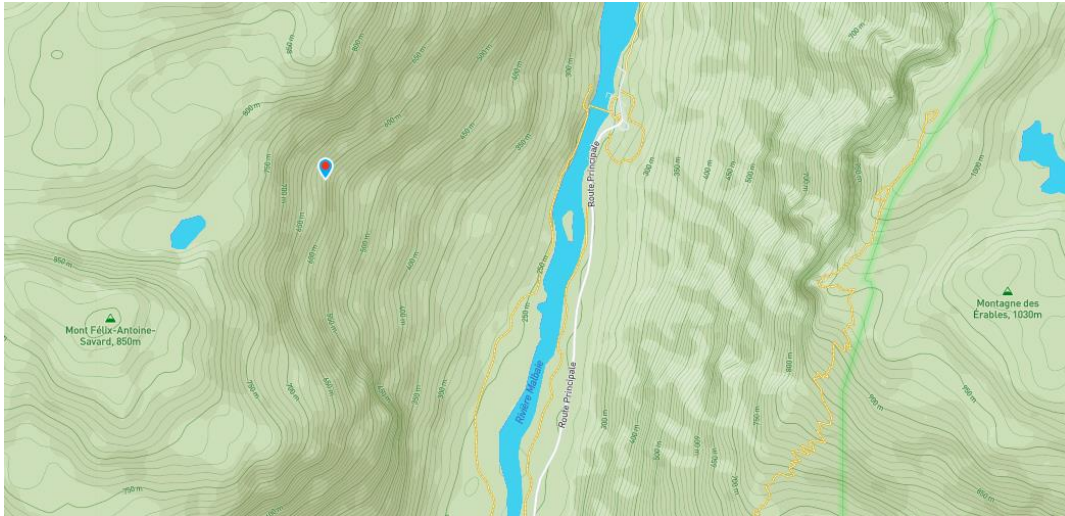


Figure 2 - Positionnement exact de l'avalanche sur une pente est-sud-est à proximité l'avalanche dans le parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. Source : Publication de CHOQ10 via le Mountain Information Network

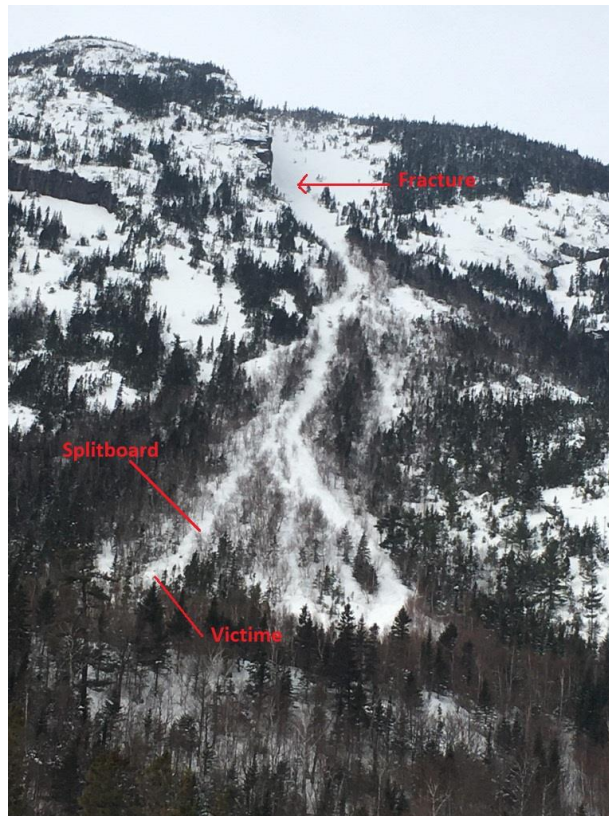


Figure 3 – Vue d'ensemble de la pente incluant la position de la fracture, de la victime et de l'endroit où le splitboard a été retrouvé. Une descente incontrôlée d'environ 500m. Photo : Daniel Groleau



AVALANCHE QUÉBEC



Figure 4 - Zone de départ et dépôts de l'avalanche. La flèche rouge indique la fracture linéaire de l'avalanche. On note que la majorité de la neige a cédé dans la zone de départ, car on aperçoit la dalle de roche sur laquelle reposait le manteau neigeux. Photo : Léonard Blanchette



Figure 5- La victime a réussi à se départir de son splitboard durant sa descente incontrôlée dans l'avalanche. Ils l'ont retrouvé cassé à quelques dizaines de mètres en amont de la victime sur la pente. Photo : Léonard Blanchette